



FONCTIONS PUBLIQUES ET ASSIMILES

COMMUNIQUE

PARIS LE 14 FEVRIER 2008

Négociations salariales : Mauvais départ pour les Ministres !

L'Union syndicale Solidaires a été reçue en bi-latérale à la demande d'André Santini, Secrétaire d'Etat à la Fonction publique, afin de discuter avant la négociation salariale du 18 février des propositions du gouvernement.

L'Union syndicale Solidaires a :

- tenu à rappeler à André Santini qu'elle avait souhaité que suite aux propositions envoyées par les Ministres aux organisations syndicales, les négociations commencent dès les jours suivants,
- fait part de son étonnement quant à l'heure de début prévue pour la négociation du 18 février : (17h). .. est-ce à dire qu'il y a une volonté de rigidité de la part de l'administration et que rien ne bougera.

Nous avons rappelé au Ministre que Solidaires refusait de passer par « pertes et profits » la perte de pouvoir d'achat enregistrée depuis 2000 et trouvait la seule proposition de 0,5% d'augmentation du point d'indice en tant que mesure générale comme inacceptable.

Solidaires a rappelé son désaccord sur la monétisation des CET (Comptes Epargne Temps) et les propositions sur les heures supplémentaires qui ne seraient même pas payées à leur juste valeur. Le « travailler plus pour gagner plus » devient « travailler plus, financer vous même, et tout ça pour pas trop cher ! » Enfin, l'Union syndicale Solidaires a de nouveau contesté la méthode et le fond des propositions de garanties individuelles de pouvoir d'achat que propose le gouvernement sachant que cette proposition ne touchera qu'une minorité des personnels. De plus rien n'est évoqué pour les non-titulaires et les retraités.

Elle a dénoncé la fausse promesse du chef de l'Etat de reverser aux personnels la moitié des économies liée aux suppressions d'emplois, les économies ne servant pas à améliorer le pouvoir d'achat mais à payer des mesures catégorielles qui relèvent normalement du budget général. En tout état de cause, ces suppressions d'emplois sont insupportables pour la bonne marche des services et Solidaires ne rentrera jamais dans ce genre de « troc ».

L'Union syndicale Solidaires se rendra aux négociations du lundi 18 février avec la ferme intention d'obtenir des avancées du gouvernement sur des mesures générales. Si le gouvernement n'entendait pas, encore une fois, les messages que lui ont adressés les personnels, l'Union syndicale Solidaires prendrait toutes ses responsabilités pour donner des suites, aux mobilisations de novembre 2007 et janvier 2008.

Union syndicale Solidaires
Fonctions publiques et Assimilés
144 bd de la Villette 75019 Paris
Tel : 01 58 39 30 11 Fax 01 43 67 62 14
www.solidaires.org coordfp@solidaires.org